

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 11 décembre 2019 à 19:30 heures.

PRÉSENCES Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Carlo Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1431

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 30 octobre 2019.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Carlo Ouellet, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 30 octobre 2019 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1432

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. André St-Pierre, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 11 DÉCEMBRE 2019

Commission Scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	25.87 \$
9102-4968 Québec Inc	4 024.13 \$
Acklands Grainger inc	250.65 \$
Actuel Conseil inc	18 683.44 \$
AGAT Laboratoires	4 440.23 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Avantis Coopérative	677.12 \$
Banque Nationale du Canada	345.60 \$
Bell Canada (1-800)	37.02 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Bonenfant Jean-Jacques	22.00 \$
Caisse Pop. des Lacs de Témiscouata	1 614.70 \$
Caisse Pop. du Transcontinental	338.80 \$
Chambre de Commerce du Témiscouata	100.00 \$
Conteneurs KRT Inc	97.73 \$
Dicom Express	217.77 \$
Excavation Soucy Inc	1 448.69 \$
Excavation Tanguay Inc	229.95 \$
Ferme Yves Pelletier	804.78 \$
Financière Banque Nationale	1 766.08 \$
Garage Michel Morin	57.48 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 118.13 \$
Groleau Maxime	6 898.50 \$
Groupe BR Métal	23 138.72 \$
Groupement Forestier de l'Est du Lac Témiscouata	57.09 \$
Harnois Énergies	2 896.40 \$
Ouellet Jacques	7.50 \$
La Capitale assurance	3 702.14 \$
Lamontagne ruche	886.73 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 949.06 \$
Les Industries Harnois Inc	1 258.15 \$
MonBuro.ca	226.85 \$
Municipalité de Dégelis	1 712.80 \$
Municipalité de Rivière-Bleue	1 149.75 \$

Nicolas Noël Ébéniste	574.88 \$
Nova Envirocom	88.23 \$
Ouellet Carlo	55.01 \$
Pages Jaunes	42.00 \$
Pelletier Pierette	15.00 \$
Perfect Pen	115.40 \$
Peterbilt Québec Est Ltée	66.93 \$
Pièces Témis Inc	120.20 \$
Place du Travailleur enr.	371.18 \$
Puits Artésiens Cloutier Inc	919.80 \$
Ross Jilliane	222.10 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Transport Baseley Inc	2 972.10 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 488.93 \$
Vitalité économique	327.68 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	73.58 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Les Conteneurs Verts Inc	15 250.03 \$
Lévesque Linda	14.01 \$
Ouellet Vicky	64.01 \$
Pelletier Gilles	31.01 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	116 870.39 \$
Simetech Environnement Inc	57 833.39 \$
Société V.I.A. Inc	24 973.49 \$
DAS Fédéral	8 613.07 \$
DAS Provincial	21 233.64 \$
Bell Canada	389.44 \$
Hydro-Québec	12 185.69 \$
Banque Nationale du Canada	200 000.00 \$
Banque Nationale du Canada	30 000.00 \$
Total payés	577 284.15 \$

COMPTES À PAYER AU 11 DÉCEMBRE 2019

9110-9991 Québec Inc	133.49 \$
A.L P.A. Équipement Ltd	172.63 \$
Actuel Conseil Inc	517.39 \$
AGAT Laboratoires	138.43 \$
Avantis Coopérative	96.21 \$
Bétonnière du Golfe Inc	2 104.04 \$
Brant	90.86 \$
Co-Éco	1 901.12 \$
Conteneurs KRT Inc	689.85 \$
Dicom Express	45.23 \$
Distribution Rioux Inc	133.19 \$
Éco-L'Eau	4 587.50 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	65 476.63 \$
Garage Michel Morin	170.16 \$
Groleau Maxime	54.62 \$
Harnois Énergies	2 433.69 \$
J.A. St-Pierre & Fils Inc	70.00 \$
La Buanderie de R-D-L Ltée	194.31 \$
La Capitale assurance	3 702.14 \$
Laboratoire d'Expertise de R-D-L	2 466.79 \$
Latéral Innovations	9 067.05 \$
Laurentide re/sources	3 996.06 \$
Les Conteneurs verts Inc	13 505.76 \$
Les soudures Lebel	8 623.13 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Master Card	2 084.38 \$
Michaud Ghislaine	276.00 \$
MonBuro.ca	70.51 \$
Municipalité de Dégelis	2 012.80 \$
Nova Envirocom	1 024.21 \$
Ouellet Gaétan	23.00 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$
P. Beaulieu Électrique	3 353.79 \$
Pièces Témis Inc	139.48 \$
Place du Travailleur enr.	197.07 \$
Potvin Jacinthe	40.96 \$
Radiateur Gaétan Martin Inc	875.75 \$
Ruest-Gagné Thomas	114.10 \$
Simetech Environnement Inc	24 352.84 \$
Société V.I.A. Inc	19 242.39 \$
Transport Baseley Inc	1 897.09 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 897.09 \$
USD	184.98 \$

Usinage industriel Dégelis
WSP Canada Inc

682.01 \$
12 992.28 \$
191 974.78\$

Total à payer

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1433**

4) **ADMINISTRATION**

a) **Élection à la présidence et à la vice-présidence**

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. André St-Pierre, et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président d'élection et Mme Jacinthe Potvin, secrétaire d'élection.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1434**

Présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que M. Yves Lebel soit proposé à titre de président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. Richard F. Dubé de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Yves Lebel accepte la proposition.

M. Yves Lebel est élu au poste de président.

Vice-présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que M. Claude H. Pelletier soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. André St-Pierre de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Claude H. Pelletier accepte la proposition.

M. Claude H. Pelletier est élu au poste de vice-président.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1435**

b) **Calendrier des rencontres 2020**

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que le calendrier des rencontres 2020 du conseil d'administration de la RIDT soit adopté.

Si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre pourra être annulée.

Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général) peuvent être réglés et leur approbation a lieu lors de la rencontre suivante.

- Mercredi 22 janvier 2020 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 19 février 2020
- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 15 avril 2020
- Mercredi 20 mai 2020
- Mercredi 17 juin 2020
- Pas de rencontre en juillet 2020
- Mercredi 26 août 2020 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 16 septembre 2020
- Mercredi 21 octobre 2020
- Mercredi 18 novembre 2020
- Mercredi 16 décembre 2020

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1436**

c) **Suivi - Nouveau transporteur Exploitation JAFFA**

M. Maxime Groleau informe les membres de différents éléments en lien avec le contrat de collecte et de transport des matières résiduelles qui vient de débiter avec le nouveau transporteur Exploitation JAFFA (2 décembre 2019).

Un des points majeurs pour la RIDT et ses municipalités est la problématique vécue durant la première semaine sur les manquements aux collectes. En effet, bien que tout semblait être en ordre pour le début du contrat, un important problème de planification de la part de l'entrepreneur a été mis à jour. La problématique semble se poursuivre cette semaine.

Cela a pour conséquence d'engendrer des retards majeurs sur les collectes, des oublis de secteurs et même certaines non-collectes complètes. L'ensemble de la situation est exposée aux administrateurs afin que la RIDT signifie clairement à l'entrepreneur les attentes qu'elle a envers la réalisation du contrat.

Aujourd'hui même, l'entrepreneur a signifié à la RIDT qu'elle souhaitait céder tous ses engagements avec la RIDT à un autre entrepreneur pour la réalisation du contrat. Pour ce faire, Exploitation JAFFA souhaite connaître les clauses à respecter et si la proposition de l'autre entrepreneur présentée à la RIDT peut être acceptée.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT demande à Exploitation JAFFA de lui fournir un plan des correctifs qu'elle va mettre en place pour régler l'ensemble des problèmes rencontrés pour la réalisation du contrat de la RIDT. Les informations devront être fournies à la RIDT au plus tard pour le vendredi 13 décembre à 12h00 afin que le directeur général puisse évaluer si les informations fournies sont suffisantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1437

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Claude Gallant que la RIDT fasse une évaluation hebdomadaire des correctifs apportés par Exploitation JAFFA dans le cadre du contrat, le tout afin d'enrayer les problématiques rencontrées durant les collectes et de régler tous les défauts constatés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1438

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que la RIDT considère les différents éléments soumis par l'entreprise Services Sanitaires Alain Deschênes (SSAD) afin de pouvoir reprendre le contrat d'Exploitation JAFFA. Tous ces éléments devront cependant faire l'objet de vérifications légales pour que le contrat en vigueur soit respecté.

En complément, selon les besoins de la RIDT et les défauts constatés, les membres sont en accord afin que la RIDT retienne les services de SSAD si Exploitation JAFFA était en défaut de réaliser certaines collectes. Les taux horaires proposés par SSAD seraient alors utilisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1439

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Richard F. Dubé, que la RIDT demande un avis légal concernant le contrat et les ententes entre Exploitation JAFFA et la RIDT. Le tout afin de pouvoir statuer sur la proposition de l'autre entrepreneur et les conditions à remplir.

M. Maxime Groleau est mandaté pour procéder en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1440

d) Suivi - Centre de transfert des matières recyclables

La RIDT a débuté depuis l'automne certaines démarches pour la construction d'un nouveau dôme à son site de Dégelis. Il doit permettre le dépôt des matières recyclables et leur pré-tri, tel que prévu à l'entente signée avec Exploitation JAFFA.

M. Maxime Groleau dépose aux membres un bilan des coûts prévus au projet à cette date.

En attendant que la construction de cet équipement soit réalisée, la RIDT a aménagé son dôme existant pour recevoir temporairement les matières recyclables.

Des soumissions ont été demandées sur invitation à cinq entrepreneurs pour la construction de fondations, murs et dalles de béton. Trois soumissions ont été déposées et ouvertes le 10 décembre.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT reporte à la prochaine rencontre régulière l'attribution du contrat étant donné que des démarches complémentaires doivent être faites avec le transporteur. Le tout afin de s'assurer que la construction du bâtiment réponde complètement aux besoins.

Les soumissions déposées pour la construction des fondations, murs et dalles de béton restent valides jusqu'à cette date.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1441

e) Suivi - Vidange des installations septiques

La saison de vidanges des installations septiques s'est terminée avant le début des neiges cette année. Quelques vidanges, qui n'avaient pas pu être faites en cours de saison (seconde tournée), n'ont pas pu être réalisées à cause de la neige et du froid. Les citoyens concernés ont été avisés et certaines vidanges auront lieu au printemps 2020.

Au total, 2 333 vidanges d'installations septiques ont été effectuées en 2019 dont 166 en urgence.

f) Assurances 2020

Il est proposé par M. Claude Gallant, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement d'assurances déposées par son assureur actuel, Promutuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1442

g) Possibilité d'achat de terrain et de bureaux pour la RIDT

Une maison et un terrain sont à vendre sur le bord de la route 295 à Dégelis. Ils joignent les terrains appartenant à la RIDT pour son lieu d'enfouissement.

Actuellement, la RIDT loue des bureaux à l'hôtel de ville de Dégelis mais, en achetant une propriété de ce type, cela pourrait rapprocher le personnel administratif des opérations du

site de Dégelis. Cette propriété ne servirait cependant qu'au bureau de la RIDT et les terrains comme zone tampon entre les zones d'enfouissement autorisées et le voisinage.

Les membres discutent de cette opportunité et pensent qu'il est nécessaire de continuer les démarches pour aller recueillir le maximum d'information. M. Maxime Groleau effectuera un suivi sur les éléments à prendre en compte lors de la prochaine rencontre régulière du conseil d'administration.

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

a) **Suivi - Documents informatifs sur la SÉMER**

Tous les membres ont reçu par courriel une copie d'un document de rappel et d'information sur les orientations de la RIDT en lien avec la gestion des matières organiques.

Au besoin, M. Maxime Groleau est disponible pour répondre aux questions que pourraient se poser certains membres. Il ne faut pas hésiter à le contacter.

b) **Ouverture de poste - Conseiller(ère) en gestion environnemental**

Ce point reporté à une prochaine rencontre

6) **ÉCOCENTRES**

a) **Début de l'horaire hivernal**

Depuis le lundi 2 décembre 2019, les 4 écocentres sont ouverts selon l'horaire hivernal.

Devenus essentiels pour une grande partie de la population qui veut se débarrasser écologiquement de ses matières résiduelles, tous les écocentres du Témiscouata sont ouverts l'hiver mais selon un horaire adapté.

Écocentres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

fermé la semaine mais ouverts tous les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Écocentre de Dégelis

ouvert le lundi de 13h00 à 16h00 et du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 mais fermé le samedi

b) **Matériel réfrigérant - Nouveau règlement en vigueur en décembre 2020**

Les réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et autres gros électroménagers seront bientôt soumis au Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises, qui couvre déjà des produits comme les téléviseurs, les appareils électroniques, les piles ou la peinture, ainsi que leurs contenants.

En vertu de ce règlement, fabricants et producteurs devront organiser la récupération et la valorisation de leurs appareils en fin de vie utile avant le 5 décembre 2020. Ils auront la responsabilité de récupérer leurs appareils en fin de vie, peu importe leur date d'achat, et ce, à leurs frais.

Ils devront notamment s'assurer de mettre en place des points de dépôt ou des services de collecte gratuits pour récupérer leurs appareils. Les écocentres seront sûrement mis à contribution pour cela mais nous ne connaissons pas les critères encore.

Cette mesure permettra de récupérer les gaz réfrigérants et les mousses des gros électroménagers comme les réfrigérateurs, les congélateurs, les cuisinières, les climatiseurs, les lave-vaisselles, les laveuses et les sècheuses.

Dans un autre dossier, le gouvernement du Québec devrait annoncer au début de l'année 2020, la mise en place d'un système de consignation pour les bouteilles d'eau en plastiques et les bouteilles de vin en verre. Encore une fois, la RIDT sera sûrement interpellée au Témiscouata pour ces nouvelles méthodes et la mise en place de ces mesures aura probablement des répercussions sur les matières apportées au centre de tri de la Société VIA à Rivière-du-Loup.

Pour finir, le gouvernement du Canada souhaite interdire les plastiques à usage unique dès 2021. Il s'agit notamment des pailles, des sacs, du styromousse, ...

7) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) **Suivi - Étude sur les odeurs potentielles**

Chaque membre du conseil de la RIDT a reçu une copie de l'étude par courriel et M. Maxime Groleau en présente les résultats.

Les objectifs étaient multiples.

En premier lieu, il fallait qualifier et quantifier les sources des épisodes d'odeurs signalés par le voisinage. Ensuite, la RIDT devait savoir si ces épisodes d'odeurs étaient tout de même conformes aux normes en vigueur et respectaient les lignes directrices du MELCC.

Pour finir, la RIDT souhaitait connaître les pistes d'amélioration possibles pour limiter au maximum les épisodes d'odeurs.

Les prélèvements ont été effectués les 14 et 15 août 2019 à différents endroits du site de Dégelis. Certains voisins ont eu alors l'occasion de discuter avec l'ingénieur de WSP responsable du dossier pour mieux comprendre le déroulement de l'étude.

Les sources suivantes ont servi à l'étude

- Bassin d'accumulation des lixiviats
- Deux bassins d'aération
- Zone de recouvrement temporaire
- Zone de recouvrement journalier
- Front avant compactage
- Front après compactage
- Deux événements du réseau d'assainissement

Les résultats de l'étude seront aussi transmis aux différentes personnes qui ont été en lien avec ce dossier dont le voisinage.

8) **VARIA**

a) **Suivi - Renouvellement entente de travail**

Les demandes des employés ont été reçues mais le comité formé pour discuter du renouvellement ne s'est pas encore réuni.

Une rencontre sera planifiée en début d'année 2020 et l'entente sera rétroactive au 1^{er} janvier 2020 quand l'entente aura été approuvée.

b) **Sièges à combler**

Les membres souhaitent faire un rappel à certaines municipalités membres de la RIDT afin que les élus qui y sont délégués puissent assister aux différentes rencontres.

M. Maxime Groleau relancera les municipalités pour lesquelles les conseils municipaux devraient nommer des délégués ou des substituts.

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 22 janvier 2020 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 19 février 2020
- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 15 avril 2020
- Mercredi 20 mai 2020
- Mercredi 17 juin 2020
- Pas de rencontre en juillet 2020
- Mercredi 26 août 2020 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 16 septembre 2020
- Mercredi 21 octobre 2020
- Mercredi 18 novembre 2020
- Mercredi 16 décembre 2020

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. André St-Pierre de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1443**

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier